

**LE GROUPEMENT
DES PROPRIÉTAIRES
DU CHEMIN DES LYS**

a le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
Raymond BERTHOUD**

*membre de la commission
de gestion*

dont ils garderont le fidèle souvenir.

Pour les obsèques veuillez
consulter l'avis de la famille.